BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Deces

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES

John T. Rennie à Carmelite J. Austin; A. J. Grima à Josephine H. Dantagnac; Miss Prendergast à Martin Simpson; Joseph Giacobe à Emma de Abelone; Wm C. Kelly à Clara Casey; A. J. Vickery à Lillian Kadenbuchs; H. Nash à Ethel Westbrook.

NAISSANCES.

Mmes Wm F. Azcona, un garçon; Wm Bloss, une fille; Hy Ambrose, une fille; Walter W. Zienser, une fille; Jno Turegano, un garçon; Geo. W. Will, une fille; Robt N. Cones, un garçon; D. di Carlo, un garçon; V. Corinia, un garçon; Robt Fritcher, une fille; A. J. Knockaert, une fille; H. P. Linder, un garçon; Thos. J. Lowery, un garçon; Wm Lieth, une fille; P. S. Brown, un garçon; Jno Kramer, un garçon; S. Maniaci, un garçon; T. Martin, une fille; Horace Nash, un garçon; Horace L. Pitcher, un garçon; C. Schwertz, une fille; L. P. Therrot, un garçon; H. W. Washburn, un garçon.

DECES.

Michel Purcell, 90 Soldiers Home; Madeline Desplas, 61 ans, 628 S. Dorgenois; Peter Clemett, 54 ans, 435 Pacinique; Mitchel Williams, 36 ans, 2412 Tèche; Vve M. Broderick, 84 ans, 1822 Gravier; Marie Downing, 54 ans, Hôpital de Charité; Elizabeth M. Estrade, 10 minutes, 3135 Milan; Helen McMillan, 77 ans, 1240 St-Charles; Robt E. Toar, 59 ans, 2017 Baronne; Jos A. McGuire, 25 ans, 223 rue S. Johnson; Delia Sordelet, 42 ans, Hôpital de Charité; Harold Hanner, 7 mois, 1745 N. Rempart; J. M. Duplamp, 78 ans, 741 S. Claiborne; Louis Zieger, 2 mois, Asile St-Vincent de Paul; Baily Wills, 62 ans, Hôpital de Charité; Geo. Phillips, 20 ans, 1410 Conti; Betty Gaynard, 32 ans, 4015 Clara; Wm H. Shields, 58 ans, 1420 St Louis; Jean Doman, 50 ans, 1309 Eréricité; Vve Rosina Roes, 71 ans, 717 Harmonie; C. C. Loroker, 40 ans, 2712 Joséphine; Jos E. Decuir, 1e mois, 1744 N. Rocheblave; J. V. Wynne, 54 ans, 1853 St-Antoine; Morgan Etienne, 37 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Hy Koppler vs Robert Stearns, action en dommages de $20,000.

Mme Margaret Kennedy vs Robert Stearns, action en dommages de $20,000.

Alice B. Wolf vs New Orleans Railway and Light Co, action en dommages de $40,156.

Jacob Brewing Co vs John B. Manning, confession de jugement de $9,020.

The Faire Co vs Solomon Bernstein, action en recouvrement de $[illegible] sur un compte courant.

Bernard Reing vs New Orleans Railway and Light Co, action en dommages de $2,500.

Interstate Land Co vs Mme B. Fenman, réclamation de $2,100.

John Bettis vs Singer Sewing Machine Co, action en dommages de $500.

Vve Joseph Mauriz vs N. O. Ry & Light Co, action en dommages de $5,200.

Chas H. Burrow vs N. O. Ry & Light Co, action en dommages de $[illegible],000.

S. J. Coulter vs N. O. Ry & Light Co, action en dommages de $10,000.

Cable Piano Co vs Margaret Ramsey, réclamation de $235.

Demandes d'émancipation :

John W. Flynn, Elizabeth Flynn.

Successions ouvertes :

John Kelleher, Frank Bishop, Elise Kaufman, Anthony Fisher, Jean Bonnecaze.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions

Thurman Stewart, usage d'opium; Antoine Jackson, larcin; O'Neil Lebeaud, Aug. Flemming, Martin Bechnel, Josephine Gulbert, actes de violence; Chas Manu, violation des actes 70 et 176 de 1908; Aug. Fleming, larcin; John Loab, Wm Meyer, Louis Barbarin, jeux illicites; Chas Wall, blessure.

Condamnation

Ed Murphy, larcin, 60 jours de prison.

Affaires abandonnées

Joe Webre, larcin; Albert Victor, larcin.

Acquitté

Geo Marks, actes de violence.

Congressiste A. P. PUJO.

La Nouvelle-Orléans a maintenant l'occasion de voir de près le congressiste A. P. Pujo du Septième district, candidat aux fonctions de Sénateur des Etats Unis pour le terme de 1915. Dans les cercles professionnels et commerciaux de la Nouvelle-Orléans, M. Pujo compte de nombreuses connaissances par suite de ses fréquentes visites en ville. Au "meeting" de M. Hall, M. Pujo a pris la parole et s'est adressé à des milliers d'électeurs; mais dans le moment il s'adresse à des assemblées bien plus nombreuses en allant de ward en ward se faire entendre partout où MM. Hall et Gueydan vont eux mêmes haranguer les foules.

En faisant cette campagne avec le juge Ha... M. Pujo ne fait que suivre la ligne de conduite qu'il s'est imposée depuis le commencement de la campagne. Il a déjà parcouru les deux tiers des paroisses, y prononçant des harangues sur les mêmes estrades que le candidat de la Ligue; et il est naturel qu'il fasse la même campagne à la Nouvelle Orléans. Il est satisfait de l'accueil enthousiaste qui lui est fait partout; il a le même appui que le candidat de la Ligue.

M. Pujo fait une impression excellente lorsqu'il parle; il est éloquent. Dans les campagnes ses amis travaillent là où jusqu'ici il lui a pas été possible de se rendre. Ces jours derniers il a reçu de MM. J. A. Landry et W. T. Martin, deux hommes d'affaires bien connus de Lac Charles, l'offre de leur appui.

Cour Suprême de l'Etat.

Dans une décision rendue hier par l'organe du juge Provosty, la Cour Suprême de l'Etat a approuvé la plainte portée par l'avocat de District Adams contre le shérif Matt Lange et le capitaine Dick Meredith, gardien de la prison de paroisse, les accusant de fanatisme et de négligence dans l'exercice de leurs devoirs.

On se rappelle que les deux officiers ont été récemment mis en jugement devant la cour criminelle de District [illegible] Adams [illegible] les plaintes portées par le District Attorney [illegible] Mr [illegible] n'a pas [illegible] District Attorney [illegible] devant [illegible] Supreme [illegible] dommages.

On apprend cette décision de Mr [illegible] qu'il prendrait des mesures pour traduire immédiatement en jugement les deux inculpés.

La Cour Suprême a aussi entendu l'appel déposé par les avocats de l'ancien inspecteur de police Whitaker, condamné à dix ans de travaux forcés pour outrage aux mœurs.

Aucune décision n'a été rendue dans ce cas, les juges étant également divisés, deux pour prendre en considération l'appel et deux pour affirmer le jugement du tribunal de première instance.

Le juge Sommerville étant absent pour cause de maladie, il a été impossible d'arriver à une majorité. L'affaire sera de nouveau entendue et le juge Sommerville sera remplacé par le juge Parker, de la Cour Civile de District.

Crâne fracturé.

Peter Sparmino, un enfant de 6 ans, demeurant rue Poydras, 921, a été victime d'un accident qui lui coûtera probablement la vie, hier soir, vers six heures.

L'enfant traversait la chaussée à l'intersection des rues Baronne et Poydras lorsqu'il a été jeté sur la voie par une automobile et a été écrasé par le car No 233 de la ligne Jackson. Transporté aussitôt à l'hôpital, les médecins ont constaté que son crane avait été fracturé.

Commission des Grâces.

La Commission des Grâces de l'Etat s'est réunie hier à la Nouvelle-Orléans pour prendre connaissance de divers recours qui lui ont récemment été transmis.

Un de ces recours a été envoyé par le forçat Charles Denton, de la paroisse Grant, condamné à la réclusion perpétuelle pour meurtre.

Denton avait été convaincu de meurtre en 1906, sur la déposition d'une femme Savilla Roberts, laquelle a récemment avoué que sa déposition avait été inventée de toutes pièces et que Denton était innocent.

Un autre recours soumis à la Commission des Grâces est celui du Dr E. C. McKowen, convaincu d'avoir tué l'aliéné E. K. Judson.

La Commission s'est réunie à 11 heures et a siégé tout l'après-midi.

La récolte de coton.

Le Département fédéral de l'Agriculture a publié hier après-midi un bulletin rapportant l'estimation officielle de la récolte de coton recueillie aux Etats-Unis [illegible].

[illegible]

Cartes inscrites au bureau d'allocations.

Jean Miramon à Alfred Fouquier, bail de la propriété No 2329 Avenue Delaunay, entre Marais et Gravier, pour un an, $30 par mois.

Paul Emile Archinard à Louis E. Archinard et ses mineurs, terrain, Remparts, St Claude, Quartier et Chemin du Bayou, $4,700.

W. G. Tebault à Paul Maestri, six terrains, Broad, White, St Pierre et Orléans, $4,625.

Gustave A. Lambias à Mme Marie L. Jorda, terrain, Rempart, St-Philippe, Bourgogne et Domaine, $4000.

City of N. O. (Jas N. Guar) à John B. Paterno, terrain, Espagne, Vertu, St-Roch et Dorgenois, $12,60.

Max Singer à Mme Victor Lacroix, terrain, Hodge, Burthe, Robert et ave. Peters $2000.

Clarence G. Howard à Mlle Jeanne C. Lambert, terrain, Milan, Berlin, Franklin et Saratoga $4300.

Mme Wm Voorhies à Peoples Homestead Assn., terrain, Columbus, Kerlerec, Marais et Villeré, $1,200.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $1,200.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR

Prenez les Tablettes de BROMO QUININE LAXATIF. Les pharmaciens recommandent [illegible] en ne guérissant rien. [illegible] porte la signature de E. W. GROVE.

JAMES BONNOT.

Successeur de JOHN BONNOT

Le trouver est de nommer la chose

No 628 RUE ST-ANN,

SALONS FUNEBRES.

Téléphone Main [illegible]

F. LAUDUMIEY, président et Gérant. B. ADER, Vice Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

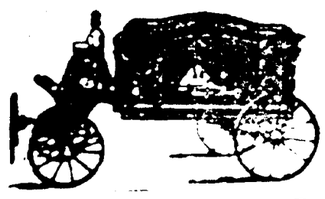

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 40-

AMUSEMENTS

TULANE CE SOIR Et Toute la Semaine. Matinées Mercredi et Samedi à 2.

PRIX : Matinées..... 25 à 1.00 Soirs..... 25 à 1.50

HENRY B. HARRIS Présente

THE COUNTRY BOY

Un Portrait Réel de la Grande Voie Blanche

Semaine Prochaine—Richard Carle.

12 déc—5f

CRESCENT CE SOIR Et Toute la Semaine. Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 2

PRIX : Matinées..... 15 25 35c Soirs..... 15 25 50 75c

Drame Romantique Américain de DELLA CLARKE

THE WHITE SQUAW

Semaine Prochaine—"At the Mercy of Tiberius"

12 déc—5f

THEATRE DE L'OPERA

JULES LAVOLLE, Directeur.

MARDI, 12 DEC., A 8 P. M.

Souscription No 53

"RIGOLETTO"

(Grand Opera en 4 Actes de Verdi)

Jeudi—LA BOHEME

Samedi—LA FAVORITE

PRIX—Soirs (Excepté Gala)..50c à 3.00 Matinées et Dimanches Soirs, Prix Populaires.....25c à 1.00

Bureau du Contrôle Ouvert de 10 à 5 au Magasin de Musique de Werlein, 605 rue du Cana.

12 déc—1f

DAUPHINE JEU., VEN. ET SAM. Mat Spéciales Sam.

PRIX—Orchestre.....3.00 et 4.00 Secondes.....1.50, 2.00 et 2.50 Galerie.....1.00 Loges.....[illegible]

HENRY W. SAVAGE Présente le

Grand Opéra de Puccini

"THE GIRL OF THE GOLDEN WEST"

(En Anglais)

La Plus Belle Production de Grand Opéra Jamais Offerte Ici. Changement de Distribution à Chaque Représentation.

12 déc—5f

Orpheum

Matinées Tous les Jours.

PRIX : Matinées.....10 à 50c Soirs.....10 à 75c

HONOR AMONG THIEVES; SIMONE DE BEERYL; NANA; CLIFFORD WALKER; GORDON ET MARX; ALMA VOULIN; COLE DELOSSE; ORCHESTRE AUGMENTE; VUES MOUVANTES

12 déc—5f

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

522 rue Bourbon.

Famille d'Angereau.

oct—1908

DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5c 10c

SELECTED MOTION PICTURES

LAFAYETTE

FORMERLY THE SHUBERT

ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

"IN THE WRONG WIGWAM"

SCENE DANS LA PIECE "THE WHITE SQUAW" AU CRESCENT.

Chronique judiciaire.

Walter Farrell, le jeune garçon qui il y a quelques semaines en jouant avec un fusil chargé, avait accidentellement tué un de ses camarades, Joseph Rando, a comparu hier devant la Cour criminelle de cité et a été acquitté.

Les dépositions des témoins ont démontré que la mort de Rando avait été purement accidentelle.

La sage-femme Marceline Eberhardt et la négresse Ollie Mann, accusées toutes deux d'abus de confiance, ont comparu hier matin en audience préliminaire devant le juge Fisher de la Première Cour Criminelle de Cité, et ont plaidé non-coupable.

Les deux femmes ont été placées sous une caution de 1,500 dollars chacune, en attendant leur mise en jugement.

Ambrose Bonné, âgé de 4[illegible] ans, demeurant 1042 rue [illegible], qui a été arrêté dimanche soir sur la rue du Canal, à la suite d'une plainte portée par une dame Adèle Clark, a comparu hier devant le juge Fisher, et a été mis sous une caution de 250 dollars.

Mme Clark, principal témoin à charge, a déclaré qu'elle avait été accostée et insultée par Bonné en pleine rue.

Choc Electrique.

Harry Heath, un gamin de 10 ans, demeurant rue Quatrième 303[illegible], en voulant grimper sur un poteau à l'angle des rues Derbigny et Quatrième, hier après midi, a posé sa main sur un fil électrique et a reçu un violent choc.

Il est tombé d'une hauteur de 20 pieds, se blessant aux jambes. Son transport à l'Hôpital a été jugé nécessaire.

Mort subite.

Frank R. Rawlings, qui, il y a quelques années était un des riches négociants de la ville, a été trouvé mort dans la rue hier soir, vers neuf heures dans le voisinage de la gare de l'Illinois Central.

La police a premièrement cru à un meurtre, mais l'autopsie pratiquée par le coroner a démontré que le malheureux avait succombé à une attaque d'apoplexie.

Le défunt était âgé de 55 ans et demeurait rue Constance, 1563. Il avait hérité une fortune assez considérable de son père, mais l'avait dissippée en peu d'années. Il était considéré à une époque comme un des meilleurs joueurs d'échecs de la Nouvelle-Orléans.

AVIS SPECIAUX.

PETER FABACHER & BROS INC. ANNONCERONT DANS QUELQUES JOURS AU PUBLIC L'OUVERTURE FORMELLE DE LA NOUVELLE SALLE DE LUNCH BUFFET DE LEUR ANNEXE, Nos 624 A 630 PLACE COMMERCIALE, UNE ANNEXE AU RATHSKELLER ET COMPTOIR DE LUNCH EN MARBRE DE FABACHER.

LES DAMES ET LES MESSIEURS SONT CORDIALEMENT INVITÉS A VISITER ET INSPECTER LA SALLE DE LUNCH RAPIDE LA PLUS COMPLÈTE, MODERNE ET HYGIENIQUE AU SUD.

10 déc—10 12

RESOLU!

LE GRAND PROBLÈME DE LA SANTÉ.

Prenez un traitement de HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Il fonifie le système digestif, règle les intestins, prévient Rhumes, Grippe et Malaria.

PETITES ANNONCES.

SANS MEDICAMENTS (Esprits) guérison maladies enracinées. Ecrire Dr Léon 1424 Saratoga.

30 nov—2 m—jeu dim mar

ACHETEZ-VENDEZ LOUEZ

PROPRIETES MAISONS MEUBLEES J.G. DENIS FONDS DE COMMERCE TERRAINS etc.

4-7 Marché Bldg

trouble. Et lorsque miss Ferguson se tut, il demanda, jouant la désinvolture :

—Vous avez fini ? Tant mieux. Nous allons donc pouvoir parler sérieusement. Je ne répondrai rien à vos menaces, pas plus qu'aux accusations absurdes et folles, inventées par l'imagination maladive de madame Dormeuil.

—Inventées ?

—Oui, inventées. Mais je passe. J'ai tué en duel, loyalement.

—Loyalement ? Allons donc ? Comment pouvez-vous prononcer un tel mot ? Est-ce que vous êtes capable de faire quelque chose loyalement ?

Maurice haussa les épaules.

—Si le mot vous offusque, je le supprime. Je reprends. J'ai tué l'homme qui m'avait gravement outragé, avec votre complicité, à vous qui faites de la morale aux autres et qui avez prêté la main à un adultère.

—Je vous admire, vraiment ! Vous osez parler d'adultère, après votre conduite envers votre femme, après la séparation de fait, sinon de droit qui existait depuis sept ans entre vous !

—J'ai la loi pour moi.

—La loi est inique.

—Elle n'en est pas moins la loi, et vous devrez la subir. J'ai en outre enlevé ma fille, je l'ai fait conduire en lieu sûr ; d'ailleurs, nulle force humaine ne peut me la reprendre. J'ajoute, du reste, que je suis prêt à la rendre, mais donnant donnant. Madame Dormeuil va parait-il, partir pour Orgemont. Eh bien, remettez-lui ceci.....

Et en disant ces mots, Maurice tira de sa poche une liasse de papiers.

—C'est un acte qu'a préparé Me Marquetty, notre notaire. Que ma femme y appose sa signature, et je lui rendrai immédiatement sa fille.

—Vous voulez la lui vendre, n'est-ce pas ?

—Venant de vous, le mot ne me choque pas. Je désire, comme vous le savez, la direction de la fabrique, moyennant quoi, madame Dormeuil sera entièrement libre. Elle vivra, agira à sa guise. Elle divorcera, ou ne divorcera pas. Elle gardera ou ne gardera pas sa fille auprès d'elle. Elle ne me verra jamais plus.

" C'est tout ce qu'elle désire et moi aussi.

—En effet, vous voulez l'argent, et elle ne demande qu'à être débarrassée de la présence de l'odieux personnage que vous êtes.

Dormeuil ricana une fois encore :

—Puisque nos désirs ne se contrarient pas, les choses peuvent donc s'arranger facilement.

Miss Ferguson avait pris l'acte notarié et elle le tenait entre ses doigts.

—Vous partez ce soir pour Orgemont, continua Maurice. Demain je me présenterai, non pas au château, mais au pavillon d'entrée. Rapportez moi l'acte signé, et un quart d'heure après, Marguerite vous sera rendue.

L'Anglaise regarda un instant bien en face l'homme sans cœur qui trafiquait ainsi de sa fille, elle le regarda comme si elle avait vouloir lire au fond de sa pensée.

Elle allait répliquer :

—Qui me garantira que vous rendrez l'enfant, quand Valentine se sera dépouillée pour vous d'une partie de son patrimoine ?

Mais elle comprit aussitôt qu'il n'y avait rien à craindre de ce côté.

Maurice Dormeuil n'aurait plus aucune raison de retenir l'enfant quand il aurait l'argent, la seule chose qu'il désirât.

Le misérable eut conscience de ce que pensait la gouvernante, car il dit vivement :

—Si madame Dormeuil signe cet acte, je m'engage, de mon côté, à signer tout, ce qu'elle voudra, à lui rendre sa liberté, et même à abandonner tous mes droits sur ma fille.

—C'est bon, fit l'Anglaise. Venez demain à Orgement et je vous ferai connaître ce que Valentine aura décidé.

Elle le toisa une dernière fois avec mépris, et elle s'en alla, la tête haute, sans le saluer, sans ajouter un autre mot.

Dans la voiture qui la ramenait boulevard Malesherbes, elle lut rapidement l'acte préparé par le notaire.

C'était une convention par laquelle la fille de M. Verdurel abandonnait entièrement à son mari la direction et les profits de la fabrique. Mais elle conservait ses immeubles et ses rentes, c'est-à-dire de quoi vivre encore très largement.

—C'est encore heureux, soupira la vieille gouvernante, qu'il ne demande pas plus !

A première lecture, la convention lui parut acceptable.

Valentine n'était évidemment plus en état de s'occuper d'aucune espèce d'affaire. Au surplus, quoi qu'il arrivât, ses immeubles lui resteraient, et ils constituaient une fortune suffisante, même pour une personne habituée à un grand train de vie.

Néanmoins elle ne voulut pas prendre sur elle de faire signer à son amie un acte d'une telle gravité.

Avant de partir pour Orgemont, elle alla rapidement consulter le notaire et lui demander quelques explications.

Puis elle consulta le docteur Mantelet, qui était un vieil ami de la famille, au courant de toutes leurs affaires, aussi bien que de la brouille profonde du ménage.

Le docteur lut l'acte à son tour.

Il fit les mêmes réflexions que miss Ferguson.

—Valentine, dit-il, est dans un état très grave. Recouvrera-t-elle la plénitude de sa raison ? Je ne sais. En tout cas, il faudra du temps. En attendant, il faut que la fabrique marche. Or, malgré ses vices, Maurice est un garçon intelligent, très capable de bien faire s'il le veut.

" D'autre part, il est assez avisé pour comprendre que la fabrique constituant l'unique source de ses revenus, il est nécessaire qu'elle ne périclite pas. Son intérêt le poussera, à défaut d'autres sentiments, à s'en occuper sérieusement.

" Je crois donc qu'en conscience nous pouvons prendre sur nous de faire signer madame Dormeuil. A tout considérer, et en nous plaçant au seul point de vue de l'avenir de la petite Marguerite, ce n'est pas la plus mauvaise des solutions.

Le lendemain comme il était convenu, Maurice se présenta à Orgemont.

Valentine y était arrivée la veille, dans la soirée, avec miss Ferguson et le docteur Mantelet.

Elle avait manifesté une sorte de joie enfantine à revoir le pays, à se retrouver dans la maison où s'était écoulée son enfance.

Une seule pensée semblait occuper son esprit, c'est qu'elle allait pouvoir monter à cheval, libre et seule et parcourir en tous sens la forêt.

Elle manifesta son désir dès que l'automobile qui la conduisait eut pénétré dans les bois et il fallut toute l'autorité du docteur pour l'empêcher de monter à cheval en descendant de voiture.

L'Anglaise, navrée, devant l'ébranlement de la maison de sa chère enfant, ne disait rien.

La nuit arrivait. Vraiment, on ne pouvait pas laisser Valentine s'aventurer dans la campagne, à cette heure.

Mais on lui promit que le lendemain sa monture serait prête dès le lever du soleil.

Ce n'est que sur cette promesse que la jeune femme consentit à entrer dans le château, à dîner et à se coucher ensuite.

Elle ne dormit guère. Elle se leva avant l'aube, et miss Ferguson et le docteur, avertis par la bonne, la trouvèrent habillée en costume d'amazone, la cravache à la main.

Elle manifestait une impatience fébrile.

—Le cheval est-il prêt ? demanda-t-elle avec angoisse aussitôt qu'elle les vit, avant même de leur donner le bonjour habituel.

—On le prépare. Ne soyez pas si impatiente, mon enfant.

Des ordres furent donnés.

Le docteur craignait un accident, mais n'osant s'opposer au désir de la malheureuse, il avait prescrit qu'on fît faire au cheval qu'elle devait monter une longue course pour briser sa fougue et le fatiguer. Un garde devait, en outre, accompagner sa maîtresse, et ne pas la quitter un seul instant.

Malgré ces précautions, le docteur était inquiet.

Il se demandait s'il ne devrait pas s'opposer à ce caprice.

Mais comment résister à cette volonté si étrange et si tenace ? Ne serait-ce pas aggraver l'état de la malade ?

Elle était d'ailleurs excellente cavalière. Elle montait à cheval dans la perfection. Et des promenades en forêt ne pouvaient que lui faire du bien.

Le médecin se résigna donc à la laisser sortir.

Mais auparavant il voulut lui faire signer l'acte que son mari devait venir chercher un peu plus tard.

Il le lui présenta.

Il essaya de lui expliquer ce qu'il contenait.

Mais visiblement la jeune femme ne l'écoutait pas. Son esprit était ailleurs.

Et comme il insistait :

—La fabrique, dit elle d'un air surpris, ah ! oui la fabrique ! Que m'importe ! Je ne sais pas. Laissez-moi. Le cheval est prêt. Je veux aller le retrouver.

Le docteur et miss Ferguson se regardèrent atterrés. Que faire ?

—Ne la tourmentez pas plus longtemps murmura l'Anglaise. Tenez, voici la plume et faites là signer. Je suis certaine que si sa raison revient, elle ne blâmera pas notre conduite. Je prends tout sur moi.

A continuer.